

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 25 février 2013

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3809-2012.

Cause tarifaire 2012-2013 de Gaz Métro.

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 1B (indicateur de performance visant l'optimisation des outils d'approvisionnement).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en Phase 1B du présent dossier (indicateur de performance visant l'optimisation des outils d'approvisionnement) :

- ❑ **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine présentera son rapport C-SÉ-AQLPA-0021, SÉ-AQLPA-4, Doc. 1. Durée prévue de 20 minutes.
- ❑ **Contre-interrogatoires** : Durée prévue de 15 minutes pour le panel de Gaz Métro et d'environ 10 minutes pour les témoins de chacun des intervenants ayant déposé une preuve. Le tout, sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- ❑ **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Durée prévue de 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.